

LES **IN** **ÉGALITÉS**
DE REPRÉSENTATION À
L'ÉCRAN

COLLOQUE - 1er et 2 décembre 2023

APPEL À COMMUNICATION

colloque.ircav.les.inegalites@gmail.com

« Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

Article 2.1. de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)

« Les prochains dispositifs de gouvernance des médias seront sans doute partiellement façonnés par elles [les paniques-polémiques]. Les maîtriser passe par une éducation aux médias fondée sur les droits de l'homme, dotée d'une perspective cognitive et humaniste, capable de générer des propositions médiatiques susceptibles de satisfaire à la fois la collectivité et l'individu. »

Frau-Meigs, Divina. Socialisation des jeunes et éducation aux médias. ERES, 2011, p. 203.

Type de manifestation :

Colloque.

Titre du colloque :

« Les inégalités de représentation à l'écran ».

Date du colloque :

Vendredi 1 et samedi 2 décembre 2023.

Lieu :

Salle Athéna, Maison de la Recherche de la Sorbonne Nouvelle. 4, rue des Irlandais, Paris 5ème (Métro Luxembourg, Place Monge).

Langue :

Français.

Perception de droits d'inscription :

Gratuit.

Les organisateurs :

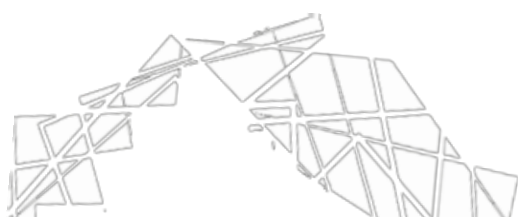
Colloque organisée par Oliver Salas Herrera (IRCAV / Universidad de Cádiz) & Perrine Boutin (IRCAV, Sorbonne Nouvelle).

Comité scientifique :

Perrine Boutin (Sorbonne Nouvelle)
Oliver Salas Herrera (Universidad de Cádiz)
Simon Renoir (Labex ICCA)
Sarah Lécossais (Université Sorbonne Paris Nord)
Marion Dalibert (Université de Lille)
Franck Freitas Ekué (Université de Lille)
Marie Duveau (Sorbonne Nouvelle)



IN



Concept et contenu

Les inégalités sociales font partie de l'histoire de l'humanité, peut-être depuis ses origines. Mais grâce aux défenseurs de l'égalité et à des textes comme la Déclaration d'indépendance des États-Unis (1776), en France la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) et la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948), on peut parler d'une évolution notoire de la reconnaissance de la dignité et de nos droits humains qui, comme le souligne Lynn Hunt (2009), sont inhérents, égaux et universels.

Ainsi, depuis les conséquences dévastatrices de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, les discriminations historiques ont coexisté avec de nouvelles conquêtes sociales en faveur de l'égalité. Dans ce contexte, les différents types d'écrans des XXe et XXIe siècles ont joué divers rôles influents. Ces influences ont fait avancer ou reflété certaines revendications sociales ; elles ont normalisé des rôles controversés ; ou au contraire, ont perpétué des discours et des stéréotypes toxiques qui cisèlent les préjugés contre certains types de personnes. Ce dernier exemple sera le thème central de cette rencontre.

De cette façon, ce colloque intitulé « **Les inégalités de représentation à l'écran** » propose une rencontre entre l'éducation aux médias et les inégalités, fusionnant l'étude du secteur audiovisuel et ses relations avec les enjeux sociologiques.

Des questions importantes seront abordées, telles que **l'inégalité des sexes sur les écrans ; le racisme ou la discrimination envers le collectif LGBT+ ; sans écarter des propositions qui analysent d'autres inégalités sociales** telles que les discriminations fondées sur le lieu de naissance, la santé mentale, etc.

En raison de la prédominance sociologique du thème de la rencontre, nous apprécierons positivement les propositions qui traitent d'un vaste objet d'étude, qui aident à comprendre, par exemple, les caractéristiques de la discrimination audiovisuelle à certaines périodes ; ou quels ont été les stéréotypes toxiques qui se sont perpétués au fil du temps. Cependant, dans le cas de propositions axées sur des productions audiovisuelles plus spécifiques, nous apprécierons surtout qu'il s'agisse de projets reconnus et d'un grand impact social ou d'audience dans leur pays d'origine ou à l'international.



De la même manière, nous rappelons que **ce colloque ne se limite pas aux films ou séries et plateformes télévisées** ; mais cet événement est également ouvert à l'analyse d'autres formats de communication audiovisuelle tels que l'actualité (utilise-t-elle un langage égalitaire ?), la publicité (nous représente-t-elle ?), la télé-réalité (qui n'est pas représenté-e ?), le jeu vidéo (le sexisme y est-il prédominant ?), etc.

Ainsi, nous espérons que le colloque servira à nous rapprocher des débats mondiaux : la discrimination audiovisuelle a-t-elle des schémas spécifiques et répétitifs ? Se produit-elle de manière transversale ? Quels préjugés ou stéréotypes toxiques ont été promus ou sont encore présents sur nos écrans ? Les sociétés démocratiques et égalitaires nous offrent-elles une représentation équilibrée des membres de leur société ? ...

En conclusion, bien que nous ne soyons pas en mesure de connaître toutes les réponses, nous souhaitons que ce colloque serve d'apprentissage global et qu'il permette aux étudiant·es, chercheur·es, enseignant·es-chercheur·es d'élargir leur vision de l'ampleur des discriminations audiovisuelles actuelles ou historiques, tout en permettant d'apprendre de nouvelles approches et méthodologies pour leur étude.

Engagement des intervenant·es :

Pour participer, nous invitons toutes les personnes intéressées à envoyer leurs propositions en français à l'adresse suivante :

colloque.ircav.les.inegalites@gmail.com

Date limite :

Le dernier jour pour envoyer les propositions est le **21 juillet à 23h59** (relance 1).

Réponse du comité scientifique :

La réunion du comité scientifique se tiendra le **11 septembre** et l'avis du comité scientifique sera rendu le **18 septembre 2023**.

Les organisateur·rices s'engagent à informer de la décision finale toutes celles et ceux qui ont envoyé leurs propositions.





Contenu de la proposition :

Les propositions envoyées par email doivent inclure les éléments suivants :

- **Titre de la proposition.**
- **Nom du ou des auteur·e(s) et institution(s).**
- **Une notice bio-bibliographique.**
- **Résumé de la proposition :** Ce point doit comporter entre 800 et 900 mots. Elle doit comprendre une introduction au contexte historique qui sera abordé dans la présentation (sociale et audiovisuelle), une description de l'objet d'étude et la raison de son choix, détaillant quel contenu spécifique a été analysé pour cette proposition (par exemple, nombre de programmes ou d'épisodes, saisons, etc.) et une explication générale de l'objectif de l'étude et de la méthodologie utilisée (qualitative, quantitative ou mixte). Les résultats et les conclusions ne devront être inclus que le jour de la conférence.
- **Axes d'inégalité sur lequel porte votre communication :** inégalité de genre, racisme, inégalité du collectif LGBTQ+, ou autre. S'il en est une autre, précisez laquelle et décrivez en une ligne pourquoi vous jugez important de signaler cette discrimination audiovisuelle au colloque.
- **Précisez en une phrase simple si vous accepteriez ou non de participer à une possible publication ultérieure** avec l'ensemble des communications présentées dans ce colloque.

Engagement concernant la communication :

En soumettant votre proposition, **vous vous engagez à :**

- Faire une communication d'environ **20 minutes** (le temps précis sera communiqué prochainement).
- Vous vous engagez à **ne pas lire le contenu de votre communication.**
- De plus, dans le cadre d'une proposition de contenu audiovisuel, vous assumez **l'obligation d'accompagner vos conférences d'un diaporama ou de visuels** (photos, graphismes, etc.).
- En guise de clôture de la présentation, vous conclurez votre conférence en **incluant une diapositive avec diverses recommandations** de livres, de thèses ou d'œuvres audiovisuelles qui sensibilisent au problème des inégalités sur les écrans.
- Afin d'améliorer la communication entre les participant·es, dans chaque groupe de sessions, **les conférencier·ières présenteront leurs pairs.** Pour ce faire, avant

l'événement, ils recevront la programmation prévue pour présenter correctement leurs collègues. De même, un membre de l'organisation ou du Comité Scientifique sera toujours présent pour collaborer à la présentation ou à la modération des communications.

Contact :

Pour plus d'informations, contactez-nous via l'email de l'organisation :

colloque.ircav.les.inegalites@gmail.com

 **IRCAV**





Sorbonne
Nouvelle  **RCAV**

* Ce projet a été réalisé par un chercheur de l'Universidad de Cádiz, bénéficiaire de l'aide Margarita Salas 2021-2023 (UCA/R2511REC/2021, de 30 de noviembre). Par conséquent, et conformément à la disposition du règlement UCA/CG16/2013, du 16 décembre, ce projet est partiellement financé par le Ministère des Universités d'Espagne et l'Union européenne - Next Generation EU.

